



274^e RÉUNION (RÉGULIÈRE)

LE 7 NOVEMBRE 2020

BUREAU DE DARTMOUTH

* En raison de la maladie à coronavirus (COVID-19), l'honorable Zach Churchill a donné la permission au CSAP de se rencontrer, sans public, en respectant divers critères; dont celui d'afficher le procès-verbal sur le site Web du CSAP dans les 24 heures suivant la réunion.

À noter que ce procès-verbal deviendra officiel qu'après son adoption à la prochaine réunion régulière du Conseil.

PRÉSENCES

MEMBRES ÉLUS :	Cottreau, Marcel - président	Clare
	d'Entremont, Jeanelle - vice-présidente	Argyle
	Arsenault, Jeff	Halifax
	Babin, Denise	Argyle
	Benoit, Alfred	Pomquet
	Comeau, Michel A.	Clare
	David, Cetus	Richmond
	deViller, Clyde	Argyle
	Haché, Philippe	Inverness
	Hinton, Jessica	Truro
	Howlett, Katherine	Halifax
	Larade, Joeleen	Inverness
	Lavigne, Hélène	Annapolis
	LeBlanc, Rachelle	Clare
	LeFort, Marcel	Sydney
	Pinet, Marc	Halifax
	Racette, Diane	Rive-Sud
	Samson, Blair	Richmond
PERSONNEL :	Comeau, Michel	directeur général
	Goud, Audrée-Maude	secrétaire du Conseil
	Saulnier, Janine	trésorière du Conseil
MEDPE :	Amirault, Stephen	agent régional d'éducation
OBSERVATRICE :	Simon, Cathy	coordonnatrice aux communications

Samedi 7 novembre 2020

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h, le directeur général ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum. Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Le Conseil – dont le mandat s'échelonne de 2020 à 2024 – accueille dix nouveaux membres : Denise Babin représentant la région d'Argyle; Michel A. Comeau et Rachelle LeBlanc représentant la région de Clare; Diane Racette représentant la région de la Rive-Sud; Jeff Arsenault, Katherine Howlett, et Marc Pinet, représentant la région d'Halifax; Jessica Hinton représentant la région de Truro; Cetus David représentant la région de Richmond; et Philippe Haché représentant la région d'Inverness.

2. ASSERMENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL 2020-2024

À partir de 9 h 05, les membres du Conseil prêtent serment d'office et d'allégeance (cf. Annexe 1) et le signent, en présence du Juge de la cour provinciale, l'Honorable Timothy D. Landry. Ils sont alors officiellement habilités à siéger comme conseillers et conseillères scolaires.

3. ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL

3.1. DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS

Le directeur général explique les lignes directrices qui régissent les élections à la présidence et à la vice-présidence.

3.2. NOMINATION DES SCRUTATEURS ET SCRUTATRICES

Résolution 274-01

Clyde deViller, appuyé par Marcel LeFort, propose de nommer Janine Saulnier et Audrée-Maude Goud à titre de scrutatrices pour les élections 2020 des officiers du Conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3.3. ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTE

3.3.1. Mises en candidature

Les personnes mises en candidature par bulletins secrets sont : Marcel Cottreau, Jeanelle d'Entremont, Philippe Haché, Katherine Howlett, Diane Racette, et Blair Samson.

Jeanelle d'Entremont, Philippe Haché, et Katherine Howlett ne se portent pas candidats.

Marcel Cottreau, Diane Racette, et Blair Samson acceptent d'être candidats au poste de présidence.

3.3.2. Présentation

Marcel Cottreau, suivi par Diane Racette, et enfin Blair Samson font chacun un exposé de trois minutes sur les raisons qui les motivent à accepter leur candidature.

3.3.3. Vote

Le vote par scrutin secret se déroule. Suite au dépouillement, Marcel Cottreau est élu au poste de présidence du Conseil scolaire acadien provincial pour un mandat d'une année.

Le président assume la présidence de la réunion.

3.4. ÉLECTIONS À LA VICE-PRÉSIDENTE

3.4.1. Mises en candidature

Les personnes mises en candidature par bulletins secrets sont : Jeanelle d'Entremont, Katherine Howlett, Marcel LeFort, Diane Racette, et Blair Samson.

Marcel LeFort ne se porte pas candidat.

Jeanelle d'Entremont, Katherine Howlett, Diane Racette, et Blair Samson acceptent d'être candidats au poste de vice-présidence.

3.4.2. Présentation

Les quatre candidats s'adressent tour à tour au Conseil et expliquent les raisons qui les motivent à accepter leur candidature.

3.4.3. Vote

Le vote par scrutin secret se déroule. Suite au dépouillement, aucun des candidats n'a recueilli la majorité des votes. Conformément aux procédures d'élections, Blair Samson, ayant recueilli le moins de votes, est éliminé de l'élection et les conseillers et conseillères passent à un second tour du scrutin.

Le deuxième tour de vote par scrutin secret se déroule. Suite au dépouillement, aucun des candidats n'a recueilli la majorité des votes.

Conformément aux procédures d'élections, Diane Racette, ayant recueilli le moins de votes, est éliminée de l'élection et les conseillers et conseillères passent à un troisième tour du scrutin.

Le troisième tour de vote par scrutin secret se déroule. Suite au dépouillement, Jeanelle d'Entremont est élue au poste de vice-présidence du Conseil scolaire acadien provincial pour un mandat d'une année.

Le président remercie les membres pour leur confiance.

3.5. DESTRUCTION DES DOCUMENTS DE MISES EN CANDIDATURE ET DE VOTE

Résolution 274-02

Marcel LeFort, appuyé par Diane Racette, propose de détruire les bulletins de mises en candidature et de votes de l'élection 2020 des officiers du Conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Clyde deViller, appuyé par Hélène Lavigne, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

5.1. Réunion 272 (régulière), Bureau de Dartmouth

Alfred Benoit, appuyé par Cetus David, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 26 septembre 2020. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5.2. Réunion 273 (spéciale), Système Zoom

Philippe Haché, appuyé par Marcel LeFort, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion spéciale du 26 octobre 2020. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

6.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 272

Le suivi aux résolutions est déposé.

7. VISIONNEMENT DE LA VIDÉO « DROIT COMME UN F »

Les membres visionnent la vidéo *Droit comme un F, Gain de cause*, qui est la première partie d'une série documentaire qui relate le combat des minorités francophones hors Québec pour le droit à une éducation en français de qualité. La vidéo est suivie d'un échange entre les membres où ils peuvent exprimer ce qu'ils ont retenu du film.

8. REMISE DES OUTILS TECHNOLOGIQUES DU CSAP

Blair Samson quitte pour ce point à l'ordre du jour.

Michel Gaudet, coordonnateur en intégration des technologies et Steve Forbes, technicien, remettent des outils technologiques temporaires aux nouveaux membres et leur donne certaines précisions. Les outils technologiques permanents pour les nouveaux membres leur seront remis ultérieurement.

9. AFFAIRES DU CONSEIL

9.1. CALENDRIER DES RÉUNIONS HIVER-PRINTEMPS 2021

Résolution 274-03

Philippe Haché, appuyé par Joeleen Larade, propose que le Conseil adopte les dates suivantes pour les rencontres régulières d'hiver-printemps 2021 :

23 janvier 2021	27 février 2021
10 avril 2021	15 mai 2021
26 juin 2021	

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.2. COMPOSITION DES COMITÉS DU CONSEIL 2020-2021

Résolution 274-04

Clyde deViller, appuyé par Jeanelle d'Entremont, propose que le Conseil adopte la composition des comités du Conseil 2020-2021, telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.3. DÉLÉGUÉ DU CONSEIL À L'AGA FPANE DU 24 NOV. 2020

Résolution 274-05

Katherine Howlett, appuyée par Marc Pinet, propose de nommer Jessica Hinton à titre de déléguée du Conseil à l'Assemblée générale annuelle 2020 de la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE) qui aura lieu le 24 novembre 2020, en format virtuel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.4. REPRÉSENTANTS 2020-2021 DU CONSEIL AUX DIFFÉRENTS ORGANISMES

9.4.1. Conseil d'administration de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) et substitut

Résolution 274-06

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Denise Babin, propose de nommer Diane Racette à titre de représentante et Hélène Lavigne à titre de substitut du Conseil 2020-2021 au sein du Conseil d'administration de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.4.2. Conseil des gouverneurs de l'Université Sainte-Anne

Résolution 274-07

Blair Samson, appuyé par Jeff Arsenault, propose de nommer Michel A. Comeau à titre de représentant du Conseil 2020-2021 au sein du Conseil des gouverneurs de l'Université Saint-Anne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.4.3. Comité directeur du Réseau Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse (RIFNÉ)

Résolution 274-08

Joeleen Larade, appuyée par Philippe Haché, propose de nommer Hélène Lavigne à titre de représentante du Conseil 2020-2021 au sein du Comité directeur du Réseau immigration francophone de la Nouvelle-Écosse (RIFNÉ).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.4.4. Provincial Advisory Council on Education (PACE)

Résolution 274-09

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Marcel LeFort, propose de nommer Blair Samson à titre de représentant du Conseil au Provincial Advisory Council on Education (PACE).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 274-10

Hélène Lavigne, appuyée par Joeleen Larade, propose de nommer Katherine Howlett à titre de substitut du Conseil au Provincial Advisory Council on Education (PACE).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.5. EMBAUCHES PRÉCOCES

Le directeur général souligne que le CSAP évolue dans un contexte de croissance qui a un impact important sur les besoins en personnel enseignant dans les écoles du CSAP. Les membres constatent qu'une croissance minimale de 25 nouveaux équivalents à temps plein (ETP) de personnel enseignant est anticipée.

Résolution 274-11

Cetus David, appuyé par Michel A. Comeau, propose que le Conseil demande à l'administration de procéder à l'embauche précoce d'un maximum de 25 enseignant.e.s pour l'année scolaire 2021-2022. Les enseignants seront embauchés en fonction des besoins anticipés des écoles dans une perspective provinciale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. MISE À JOUR DES INSCRIPTIONS OFFICIELLES 2020-2021

Le directeur général présente les inscriptions officielles 2020-2021 qui se chiffrent à 5 923 de la maternelle à la 12^e année en date du 30 septembre 2020, montrant une hausse de 42 élèves. Ces nombres sont inférieurs aux prédictions de l'année dernière; dû majoritairement à la COVID-19.

11. COMITÉ À HUIS CLOS

Hélène Lavigne, appuyée par Alfred Benoit, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Blair Samson et Hélène Lavigne sortent avant la tenue du vote de la fin du comité à huis clos. La prochaine motion est alors adoptée à la majorité des voix conformément au règlement intérieur du Conseil, article 6.32 (b)

12. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Marcel LeFort, appuyé par Philippe Haché, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

13. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas de personnels 2020-04P et 2020-05P, le cas confidentiel 2020-09, ainsi que le rapport de suspensions.

14. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

14.1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le rapport est déposé.

14.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

14.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

14.4. RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

Le directeur général explique que la raison que le rapport des ressources humaines n'a pas été déposé dans la documentation de la réunion de novembre était pour attendre que les nouveaux membres soient assermentés. Le Conseil recevra les rapports des ressources humaines d'octobre et de novembre à la réunion de décembre 2020.

14.5. RAPPORT DU COMITÉ 25^E DU CSAP

Le rapport est déposé.

14.6. RAPPORT DU REPRÉSENTANT CA FNCSF

Le rapport est déposé.

14.7. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AGA FANE

Le rapport est déposé.

14.8. RAPPORT DES DÉLÉGUÉS AGA FNCSF

Le rapport est déposé.

15. DÉPÔT

15.1. CORRESPONDANCE

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les critères d'admission
- Les formations au personnel concernant les politiques du CSAP
- L'utilisation des gymnases et les écoles fermées au public / COVID-19
- Les services de cafétéria
- Projet pilote des enfants 3+
- Le nombre d'élèves Mi'kmaw dans les écoles
- Les informations aux familles

17. AVIS DE MOTIONS

Blair Samson fait un avis de motion portant sur la création d'un comité ad-hoc pour les élections scolaires.

Blair Samson fait un avis de motion portant sur la création d'un comité ad-hoc pour étudier les rapports des huis clos.

18. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 12 décembre 2020.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 16 h 30, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Marcel LeFort propose de lever la séance.

Marcel Cottreau, président

Audrée-Maude Goud, secrétaire du Conseil



Serment d'allégeance et serment d'office

Moi, *nom*, je jure :

- que je serai fidèle et porterai sincère allégeance à Sa Majesté la Reine Elisabeth II ou le souverain en titre
- qu'aucun texte de loi ne s'oppose à ce que je sois conseiller scolaire au Conseil scolaire acadien provincial et que, si je devais devenir disqualifié pendant mon mandat, j'en aviserais sur-le-champ le secrétaire du Conseil scolaire acadien provincial
- que je remplirai mes fonctions de conseiller scolaire de façon sincère, loyale et impartiale et du mieux de mes capacités
- que je n'ai reçu et que je ne recevrai aucun paiement et aucune récompense ou promesse de paiement ou de récompense en échange d'une marque de partialité ou de tout autre comportement injustifié dans l'exercice de mes fonctions de conseiller scolaire
- que je révélerai tout intérêt financier direct ou indirect que je pourrais avoir, conformément aux exigences et aux dispositions de la loi sur les conflits d'intérêt dans les municipalités (*Municipal Conflict of Interest Act*)
- que je respecterai et que j'observerai les dispositions du code d'éthique et de l'arrêté de procédure adoptés par le Conseil scolaire acadien provincial

Signé et assermenté à Dartmouth en Nouvelle-Écosse le 7^e jour de novembre deux-mille-vingt, devant l'honorable Timothy D. Landry.

Nom, conseiller(ère) scolaire

Honorable juge Timothy D. Landry